

221C0285  
FR0000065278-FS0087

4 février 2021

**Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**HOPSCOTCH GROUPE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1<sup>er</sup> février 2021, complété par des courriers reçus le 3 et 4 février 2021, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenus le 28 janvier 2021, à la suite de cessions d'actions HOPSCOTCH GROUPE hors marché :

- M. Lionel Chouchan a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 20% des droits de vote et 15% et 10% du capital et des droits de vote de la société HOPSCOTCH GROUPE et détenir individuellement 199 104 actions HOPSCOTCH GROUPE représentant 395 825 droits de vote, soit 7,47% du capital et 9,85% des droits de vote de cette société<sup>1</sup> ;
- la société Le Holding système<sup>2</sup> a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le seuil de 10% du capital de la société HOPSCOTCH GROUPE et détenir individuellement 249 686 actions HOPSCOTCH GROUPE<sup>3</sup> représentant 477 492 droits de vote, soit 9,36% du capital et 11,88% des droits de vote de cette société<sup>1</sup> ;
- le concert composé du groupe BDM et du groupe familial Chouchan a déclaré avoir franchi en baisse, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société HOPSCOTCH GROUPE et détenir de concert 995 921 actions HOPSCOTCH GROUPE<sup>4</sup> représentant 1 931 267 droits de vote, soit 37,35% du capital et 48,05% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

<sup>1</sup>Sur la base d'un capital composé de 2 666 668 actions représentant 4 019 490 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>2</sup>La société Le Holding système est contrôlée par MM. Bedin, Desveaux, et Moley dont ils détiennent chacun le tiers du capital.

<sup>3</sup>La société Le Holding système a par ailleurs déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en hausse, le 17 mars 2015, par suite d'une acquisition d'actions HOPSCOTCH GROUPE hors marché, le seuil de 10% du capital de la société HOPSCOTCH GROUPE et détenir à cette date 269 656 actions représentant 524 382 droits de vote, soit 10,11% du capital et 12,07% des droits de vote de cette société.

<sup>4</sup>Le concert composé du groupe BDM et du groupe familial Chouchan a par ailleurs déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 9 janvier 2019, le seuil de 50% du capital de la société HOPSCOTCH GROUPE, par suite de l'acquisition de 7 000 actions HOPSCOTCH GROUPE hors marché par la société Le Holding système et détenir à cette date 1 336 538 actions représentant 2 615 054 droits de vote, soit 50,12% du capital et 61,99% des droits de vote de cette société.

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Frédéric Bedin	213 023	7,99	426 046	10,60
Benoît Desvaux	211 214	7,92	417 997	10,40
Pierre-Franck Moley	119 507	4,48	207 133	5,15
Le Holding système	249 686	9,36	477 492	11,88
<b>Total groupe BDM</b>	<b>793 430</b>	<b>29,75</b>	<b>1 528 668</b>	<b>38,03</b>
Lionel Chouchan	199 104	7,47	395 825	9,85
Autres	3 387	0,13	6 774	0,17
<b>Total groupe familial Chouchan</b>	<b>202 491</b>	<b>7,59</b>	<b>402 599</b>	<b>10,02</b>
<b>Total concert</b>	<b>995 221</b>	<b>37,35</b>	<b>1 931 267</b>	<b>48,05</b>